

Communiqué de presse du 1^{er} juin 2022
Assemblée générale des personnels de l'éducation de Vaulx-en-Velin.

Le 31 mai 2022, au moins 120 personnes étaient présentes au rassemblement appelé par l'AG des personnels enseignants de Vaulx-en-Velin devant les inspections de la ville, pour exprimer leur refus de la mise en place d'une prime « au mérite ».

En effet, comme expliqué dans note communiqué du 24 mai 2022, nous rejetons en bloc cette mesure. Si les critères actuels sont obscurs, nous considérons que tout critère d'attribution aboutirait à un mépris de l'engagement d'une partie des équipes et induirait une mise en concurrence malsaine entre les écoles. Cette mise en concurrence ne contribue en rien à la réussite de nos élèves.

En sapant l'engagement des personnels, elle est même contre productive. Elle met à mal le service public d'éducation nationale, risque de démotiver des équipes engagées à faire réussir leurs élèves dans un difficile contexte de Covid et de manque de personnels.

Enfin, cette prime exclut une partie des personnels des établissements : AESH, qui accompagnent les élèves handicapés, enseignants contractuels ou encore psychologues scolaires contractuels.

L'AG des 120 personnes présentes le 31 mai appelle l'ensemble des REP+ du département à un nouveau rassemblement le 9 juin 2022 à 17h30, devant le rectorat de Lyon, 92 rue de Marseille à Lyon 7^{ème}.

Une délégation intersyndicale sera reçue par le recteur au sujet de cette prime modulable.